

Réf: Dossier N° 156688

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AZOUMAME GROUP SARLU » en abrégé « A.G SARLU »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré
Djorogobité 2, non loin du collège ivoiro-canadien
d'intégration et près de la residence SOLEKA., Lot 1107, Ilot
115

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 04/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AZOUMAME GROUP SARLU » en
abrégé « A.G SARLU »

Objet : Construction et réhabilitation, gestion immobilière, lotissement et travaux publics, plan et devis de maison, aménagements intérieurs et extérieurs.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré
Djorogobité 2, non loin du collège ivoiro-canadien
d'intégration et près de la residence SOLEKA., Lot 1107, Ilot
115

Dirigeant(s): M ROMENE GNANGNO MAHILLET HERIC
ARNAULT (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B13-10514 du 14/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°62235/GTCA/RC/2022 du 14/11/2022

